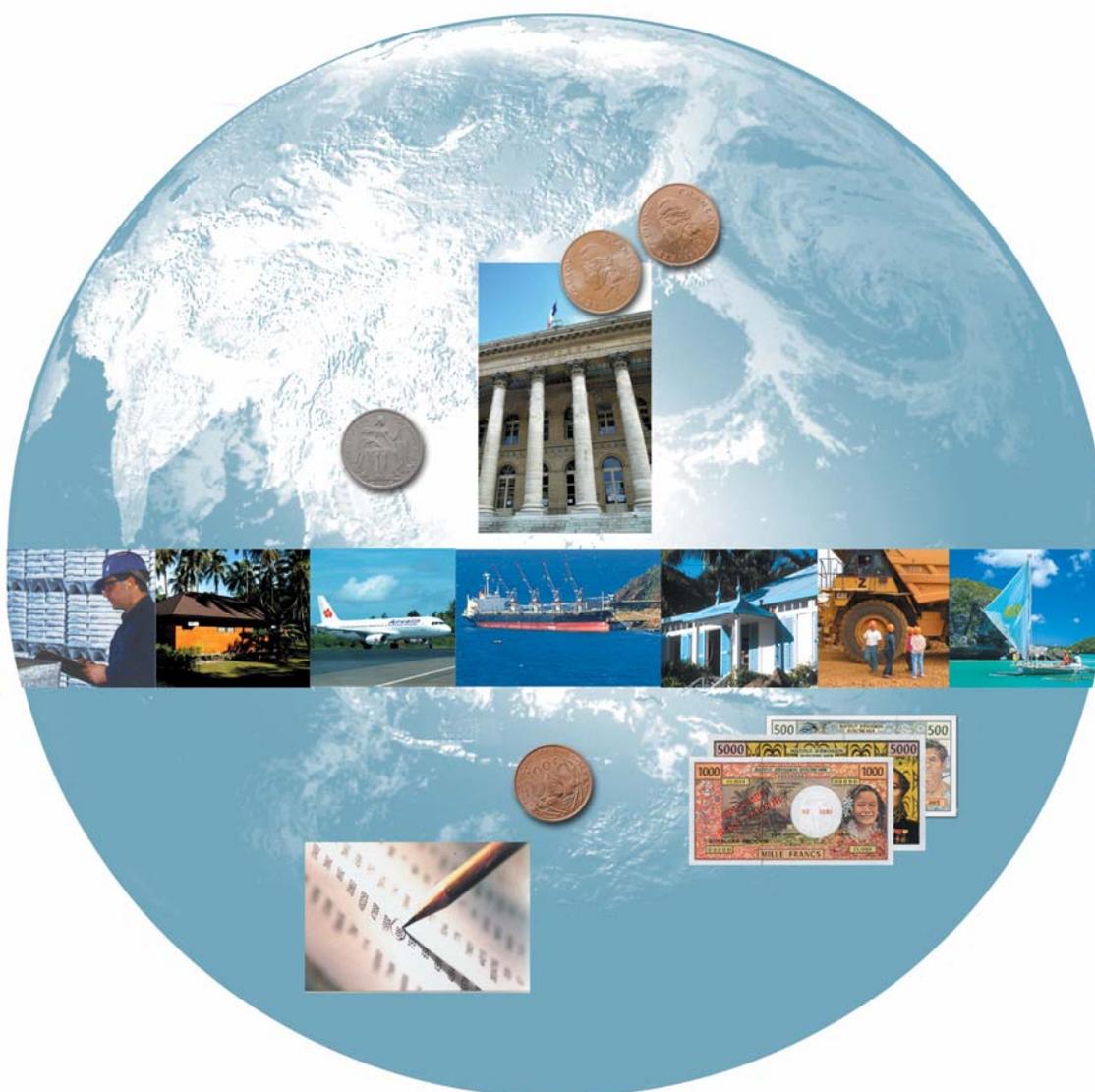


Nouvelle-Calédonie

RAPPORT ANNUEL

La balance des paiements

2004



EOM
INSTITUT D'ÉMISSION
D'OUTRE-MER

BANQUE DE FRANCE
EUROSISTÈME

SOMMAIRE

LES GRANDS TRAITES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE EN 2004 P 2

I - Avant-propos P 4

II - Remarques liminaires P 5

III – Les révisions méthodologiques P 6

IV - L'environnement économique de la Nouvelle-Calédonie en 2004..... P 6

ANALYSE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

V - Le compte de transactions courantes..... P 8

5-1 Les biens

5-2 Les services

5-3 Les revenus

5-4 Les transferts courants

VI - Le compte de capital P 17

VII - Le compte financier P 17

7-1 Les investissements directs

7-2 Les investissements de portefeuille

7-3 Les autres investissements

7-4 Les avoirs de réserve

VIII – Les erreurs et omissions nettes P 22

* * *

Annexe 1 : La balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie en 2004.....P 23

Annexe 2 : Graphiques des soldes du compte de transactions courantes et du compte financier.....P 25

Annexe 3 : Périmètre de déclaration de la balance des paiements.....P 26

LES GRANDS TRAITES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE EN 2004

Le **compte de transactions courantes** présente en 2004 un solde excédentaire de 26 960 millions de F CFP (environ 5 % du PIB), contre un déficit de 3 929 millions en 2003, à la suite d'un allègement du déficit des échanges de biens et, dans une moindre mesure, de la progression des excédents des transferts courants et des revenus.

Le déficit des échanges de *biens* diminue de 21 480 millions de F CFP, à 44 592 millions. Les exportations en valeur progressent fortement (+17 %), en liaison avec la forte hausse des cours du nickel intervenue en 2004. A contrario, les importations baissent de 4,9 % par rapport à 2003, l'achat d'un nouvel Airbus par la compagnie *Air Calédonie International* pour 4,9 milliards de F CFP ayant représenté un montant inférieur au prix des appareils acquis les deux années précédentes.

Le taux de couverture FAB / FAB des importations par les exportations, en données douanières, passe à 68,8 % en 2004, contre 55,8 % en 2003.

Sur le plan géographique, la France métropolitaine est le premier partenaire de la Nouvelle-Calédonie, réalisant 30 % des échanges de biens (exportations + importations) de la collectivité. L'Australie est le second partenaire, avec une part de 7 % des échanges. Pour l'ensemble des flux de transactions courantes, les pourcentages s'établissent respectivement à 55 % et 8 % (cf. tableau *infra*)¹.

Le déficit des *services* s'atténue de 906 millions de F CFP en 2004, à 10 693 millions. L'allègement du déficit est essentiellement le fait des *services de construction*, dont le solde s'améliore de 2 360 millions. En revanche, le déficit des *transports* s'alourdit de 775 millions de F CFP.

Le poste *revenus*, qui est constitué pour une large part des salaires versés par l'extérieur à des résidents calédoniens, principalement des fonctionnaires, dégage un excédent de 39 668 millions de F CFP, en progression de 3 907 millions par rapport à celui de l'année précédente.

Les *transferts courants* nets, reçus essentiellement des administrations publiques métropolitaines, augmentent globalement de 4 596 millions de F CFP, à 42 577 millions.

Le **compte financier** fait apparaître en 2004 des sorties nettes de capitaux pour un montant de 18 972 millions de F CFP, contre des entrées nettes de 13 155 millions en 2003.

¹ Les flux bilatéraux avec la France métropolitaine intègrent les échanges de marchandises recensés par les Douanes. Pour tous les autres pays, les flux bilatéraux sont issus des états de règlements.

Le solde des *investissements directs* est créditeur de 1 581 millions de F CFP, contre 10 786 millions en 2003.

Le solde créditeur de 13 011 millions de F CFP des *investissements de portefeuille*, après 852 millions en 2003, traduit à nouveau des ventes nettes, par les résidents calédoniens, de titres émis par les non-résidents.

Enfin, les *autres investissements*, qui retracent notamment les opérations de dépôt et de crédit vis-à-vis de l'extérieur de la part de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), des administrations publiques, du secteur bancaire et des « autres secteurs », se soldent en 2004 par des sorties nettes de 33 564 millions de F CFP.

Le poste « **erreurs et omissions nettes** » est négatif de 8 555 millions de F CFP en 2004, au lieu de -9 361 millions en 2003, et représente environ 2 % du PIB, soit un ratio légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

<i>En millions de F CFP</i>	Soldes		
	2002 (1)	2003 (1)	2004
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	-13 593	-3 929	26 960
Biens	-77 178	-66 072	-44 592
Services	-8 692	-11 599	-10 693
Revenus	34 211	35 761	39 668
Transferts courants	38 066	37 981	42 577
COMPTE DE CAPITAL	-284	135	567
COMPTE FINANCIER	22 224	13 155	-18 972
Investissements directs	7 029	10 786	1 581
Investissements de portefeuille	5 854	852	13 011
Autres investissements	9 341	1 517	-33 564
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	-8 347	-9 361	-8 555

(1) Chiffres révisés

**Répartition géographique des échanges de biens et de
transactions courantes (crédits + débits)
Année 2004**

<i>En pourcentage</i>	Biens	Transactions courantes
France métropolitaine	30	55
Japon	4	3
Australie	7	8
Etats-Unis	3	2
Nouvelle-Zélande	3	2
Autres (répartition non disponible)	53	30
Total	100	100

N.B. - Total et France métropolitaine : balance en transactions (y compris données douanières) ; autres partenaires : balance en règlements.

* * *

I - AVANT-PROPOS

La balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est élaborée sur la base des déclarations effectuées par l'ensemble des établissements de crédit de la place, ainsi que par le Trésor Public et le Centre financier de l'Office des Postes et Télécommunications (OPT).

Plusieurs entreprises du secteur marchand (industries, compagnies aériennes, compagnies pétrolières) fournissent également des informations au titre de déclarants directs.

Enfin, le service des Douanes communique les chiffres relatifs au commerce extérieur de la Nouvelle-Calédonie.

Il convient de remercier l'ensemble de ces déclarants pour le travail accompli et tout particulièrement les personnes qui, dans les banques, les entreprises et les organismes publics, ont contribué à l'élaboration de cette balance des paiements.

II – Remarques liminaires

Définition : la balance des paiements est un document statistique présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne, dans un cadre défini, l'ensemble des opérations économiques et financières donnant lieu à transfert de propriété entre les résidents d'un territoire économique et les non-résidents au cours d'une période donnée. La balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie recense les flux entre les résidents de la collectivité et les non-résidents (l'étranger et le reste de la France ¹) sur une période annuelle : opérations sur biens et services, revenus, transferts et flux financiers. Pour les opérations non financières, c'est en quelque sorte le compte de résultats de la Nouvelle-Calédonie vis-à-vis de l'extérieur, qui trouve sa traduction financière dans le même document. Les données recensées dans la balance des paiements fournissent des éléments d'information précieux pour les différents acteurs économiques de la Nouvelle-Calédonie.

Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a chargé l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) d'établir, conjointement avec la Banque de France, une balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie. Son élaboration a répondu à deux objectifs.

Le premier correspondait au souhait des autorités de l'État et de la Nouvelle-Calédonie de disposer d'un meilleur éclairage sur les échanges extérieurs. La balance des paiements constitue en effet un indicateur unique pour analyser les relations de la Nouvelle-Calédonie avec l'extérieur et en dégager les principales tendances.

Le second consistait à mettre l'appareil statistique français en conformité avec la réglementation européenne. En effet, les collectivités d'outre-mer du Pacifique, telle la Nouvelle-Calédonie, n'appartiennent pas au territoire économique de l'Union européenne. Il était ainsi nécessaire de pouvoir isoler leurs échanges au sein de la balance des paiements de la France et donc, en pratique, d'établir leur propre balance des paiements.

Pour ce faire, il a été demandé aux établissements de crédit situés en Nouvelle-Calédonie, ainsi qu'au Trésor Public et au Centre financier de l'Office des Postes et Télécommunications, de rendre compte de tous les paiements qu'ils émettent ou qu'ils reçoivent, entre la Nouvelle-Calédonie et le reste de la France, pour leur propre compte ou pour le compte de leur clientèle. Ces déclarations se sont ajoutées au recensement des opérations réalisées avec l'étranger qu'ils effectuent depuis plusieurs années. Ainsi, la balance des paiements retrace l'ensemble des mouvements financiers et non financiers entre les résidents calédoniens et les non-résidents ².

¹ Par « reste de la France », il faut entendre la France métropolitaine (y compris la principauté de Monaco), les quatre départements français d'outre-mer, les collectivités d'outre-mer de la Polynésie française et de Wallis et Futuna, ainsi que la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et la collectivité départementale de Mayotte.

² Rappelons qu'est considérée comme résidente en Nouvelle-Calédonie, au sens de la balance des paiements, toute personne physique ayant son centre d'intérêt principal en Nouvelle-Calédonie, quelle que soit sa nationalité ou sa situation fiscale. Sont aussi considérées comme résidentes les personnes morales pour leurs seuls établissements situés en Nouvelle-Calédonie.

Le présent rapport, publié sous le double timbre de l'IEOM et de la Banque de France, présente les résultats de l'exercice 2004 comparés à ceux de 2003 et de 2002.

III – Les révisions méthodologiques

Dans la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie, au crédit, la rubrique « services des administrations publiques » enregistre désormais, de façon harmonisée, la part des salaires des militaires (considérés comme non-résidents) versée localement et qui alimente par conséquent l'économie de la collectivité.

Compte tenu de l'importance des placements en assurance-vie effectués à l'extérieur de la collectivité par les résidents, les flux codifiés par les déclarants en « assurances autres que marchandises » sont intégralement reclassés¹ dans le compte financier, à la rubrique des « autres investissements des autres secteurs », et non plus en transferts courants (compte de transactions courantes) comme cela doit être le cas pour les assurances autres que l'assurance-vie.

IV - L'environnement économique de la Nouvelle-Calédonie en 2004

L'activité économique en 2004 s'est inscrite dans la même tendance que l'année précédente, avec une majorité d'indicateurs favorablement orientés.

La demande intérieure globale a de nouveau dynamisé l'économie calédonienne en 2004, avec une consommation des ménages globalement soutenue et un investissement des ménages et des entreprises en progression. Dans le même temps, la demande extérieure de nickel s'est accrue.

Si l'on en juge par les importations de biens d'équipement professionnels, en hausse de 29,4 % par rapport à 2003, ou par les immatriculations de véhicules utilitaires, qui ont également fortement progressé (+27,6 %), l'investissement des entreprises a connu une forte croissance en 2004. La bonne tenue de l'investissement est d'ailleurs confirmée par une progression de 5,6 % des encours de crédits d'équipement des entreprises à fin 2004.

Au cours de l'année écoulée, le marché mondial du nickel est resté tendu, dans un contexte de forte demande globale de nickel émanant notamment de Chine. En 2004, le cours du nickel au LME a atteint 6,27 USD/lb en moyenne, contre 4,37 USD/lb en 2003. En tenant compte de la baisse du dollar par rapport au F CFP, le prix moyen de la livre de nickel en F CFP s'est renchéri de 36,7 % sur un an (602,6 F CFP en moyenne en 2004 contre 462,0 F CFP en 2003). Sur l'année 2004, la production minière en volume a progressé de 5,4 % (données brutes cumulées) par rapport à 2003. En revanche, la production de métal a baissé de 10,3 % sur l'ensemble de l'année, en raison des travaux de remplacement de l'un des trois fours de l'usine de Doniambo entre mars et juin. Dans ce contexte, les exportations de produits métallurgiques ont diminué de 10,2 % en volume en 2004.

Les trois investissements métallurgiques majeurs en cours sont à des stades d'avancement différents. L'achèvement du projet « 75 000 tonnes » de la SLN sera effectif

¹ Après déduction de la part correspondant au coût du service et maintenue en services d'assurances.

une fois la capacité d'extraction du site de Tiebaghi portée à 1 million de tonnes de minerai en 2006. Le projet d'implantation d'une usine en Province Sud (Goro), porté par la société canadienne INCO, est entré dans une phase de réalisation ; il vise une mise en production fin 2007, avec un objectif de 60 000 tonnes de nickel par an et de 4 000 à 5 000 tonnes de cobalt par an. Le projet d'implantation d'une usine en Province Nord (Koniambo), qui associe la SMSP et la société canadienne *Falconbridge*, est toujours à l'étude. Sous réserve d'une validation effective et complète de ce projet par l'ensemble des intervenants, les promoteurs envisagent une mise en production entre 2009 et 2010, avec un objectif de production de 60 000 tonnes de nickel par an.

L'activité touristique s'est inscrite en recul en 2004 (-2,4 %) et le nombre de touristes s'est situé en dessous du seuil des 100 000 visiteurs alors que, dans l'ensemble de la zone Asie-Pacifique, le tourisme a significativement progressé (+29 %). Depuis 1997, date à laquelle le nombre de 105 000 visiteurs a été atteint, la fréquentation touristique stagne. En revanche, l'activité de croisière est en nette progression depuis 5 ans (+20 % en 2004, soit 77 115 croisiéristes, majoritairement australiens). L'année 2004 a été marquée par les Assises du tourisme qui se sont tenues en novembre.

L'activité du secteur du BTP a évolué de manière contrastée selon les différents sous-secteurs. Ainsi, l'activité dans le bâtiment a été soutenue notamment par la demande des particuliers. Le nombre de permis de construire délivrés a progressé de 16,3 % et les ventes de ciment de 14,6 %. S'agissant des travaux publics, l'activité a été en net retrait du fait de l'appauvrissement des carnets de commande alimentés par la demande publique. L'activité plus spécifique du bâtiment industriel est également ressortie en recul, avec la fin des principaux chantiers, dont la mise en production du nouveau four de la SLN, et l'attente du démarrage des nouveaux projets industriels.

La filière de la crevette se développe mais son orientation vers l'exportation la rend fragile dans un contexte d'accroissement de la concurrence sur le marché mondial. En 2004, la valeur des exportations a progressé (+26,2 %), en raison notamment de la mise en exploitation de nouvelles fermes parallèlement à l'augmentation des prix à destination des principaux clients. Par ailleurs, le tonnage pêché par la flottille thonière s'est accru (+6,2 %).

Enfin, la production agricole finale marchande a augmenté de 7,5 % entre 2003 et 2004. Les fruits et légumes ont représenté la part la plus importante dans la production agricole finale (33,8 %), suivis des bovins (19,7 %) et de l'aviculture (15,4 %).

En 2004, l'inflation est restée maîtrisée. En effet, l'indice des prix à la consommation n'a progressé que de 0,9 % après 1 % en 2003 et 1,6 % en 2002. Cette relative stabilité des prix a contribué à la préservation du pouvoir d'achat des ménages, dans un contexte de réévaluation du SMG (+1,1 %) et des salaires minimum conventionnés (entre +0,6 % et +3,6 % selon les secteurs d'activité). Dans le même temps, le nombre des demandeurs d'emploi a diminué (-5,4 %).

Les transferts de l'Etat à destination de la Nouvelle-Calédonie, recensés par la balance des paiements, ont atteint 108,4 milliards de F CFP en 2004 (+2,4 % par rapport à 2003). Ces flux, qui représentent environ le quart du PIB, jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'économie calédonienne et permettent d'amortir les fluctuations économiques.

ANALYSE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

V - Le compte de transactions courantes

En 2004, le compte de **transactions courantes** présente un solde excédentaire de 26 960 millions de F CFP, contre un déficit de 3 929 millions en 2003.

Ce solde positif s'explique principalement par la réduction de 21 480 millions de F CFP du déficit des échanges de biens, à -44 592 millions, due à une forte progression des exportations sous l'effet de la hausse des cours du nickel.

Les revenus, constitués principalement des salaires versés par des entités non résidentes, enregistrent un excédent de 39 668 millions de F CFP, en hausse de 10,9 % par rapport à 2003.

Les transferts courants dégagent un excédent de 42 577 millions de F CFP, en progression de 4 596 millions par rapport à 2003.

<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2003 (1)	2004	2003 (1)	2004	2003 (1)	2004
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	236 023	253 363	239 952	226 403	-3 929	26 960
Biens	82 770	96 990	148 842	141 582	-66 072	-44 592
Services	45 308	46 977	56 907	57 670	-11 599	-10 693
<i>dont "voyages"</i>	<i>20 762</i>	<i>23 148</i>	<i>13 534</i>	<i>16 046</i>	<i>7 228</i>	<i>7 102</i>
Revenus	50 564	50 844	14 803	11 176	35 761	39 668
Transferts courants	57 381	58 552	19 400	15 975	37 981	42 577

(1) chiffres révisés

5.1 Les biens

Les données douanières et la balance des paiements

Dans les statistiques issues du service des douanes, les marchandises exportées sont enregistrées à leur valeur déclarée à la frontière du pays exportateur (valeur à la frontière de la collectivité si la Nouvelle-Calédonie est l'exportateur), soit FAB¹, et les marchandises importées à leur valeur déclarée à la frontière du pays importateur (valeur à la frontière de la collectivité si la Nouvelle-Calédonie est l'importateur), soit CAF².

¹ La valeur FAB (franco à bord) comprend le prix de la marchandise à la sortie de l'usine plus le coût de son acheminement jusqu'au port ou jusqu'à l'aéroport du pays exportateur.

² La valeur CAF (coût, assurance, fret) comprend la valeur de la marchandise à la sortie de l'usine, augmentée des coûts d'acheminement jusqu'à la frontière du pays importateur (transport international, assurance...).

En revanche, en balance des paiements, conformément à la méthodologie internationale, les échanges de marchandises sont enregistrés sur une base FAB / FAB. Ainsi, le coût du transport et de l'assurance payé entre la frontière du pays exportateur et celle du pays importateur, inclus dans le prix du bien enregistré par les Douanes, ne doit pas être pris en compte à la ligne « marchandises générales » de la balance des paiements, car il rémunère des activités relevant des services. Il est donc nécessaire de corriger (plus précisément de diminuer) le montant des importations, du coût d'acheminement des marchandises depuis la frontière du pays d'origine jusqu'à la frontière de la Nouvelle-Calédonie pour obtenir une base homogène FAB / FAB.

L'établissement de la ligne « marchandises générales » de la balance des paiements

Les échanges de biens font l'objet d'un retraitement statistique en balance des paiements, visant à ne recenser que les flux ayant donné lieu effectivement à un transfert de propriété entre les résidents de Nouvelle-Calédonie et les non-résidents. Ce traitement se traduit par une augmentation de 89 millions de F CFP du solde déficitaire par rapport aux données douanières.

en millions de F CFP	Crédits		Débits		Soldes	
	2003 (1)	2004	2003	2004	2003 (1)	2004
BIENS	82 770	96 990	148 842	141 582	-66 072	-44 592
Marchandises générales	82 509	96 902	148 161	140 812	-65 652	-43 910
- données douanières (FAB/FAB)	82 759	96 945	148 244	140 944	-65 485	-43 999
- corrections	-250	-43	-83	-132	-167	89
Avitaillement	247	80	651	739	-404	-659
Travail à façon et réparations	14	8	30	31	-16	-23

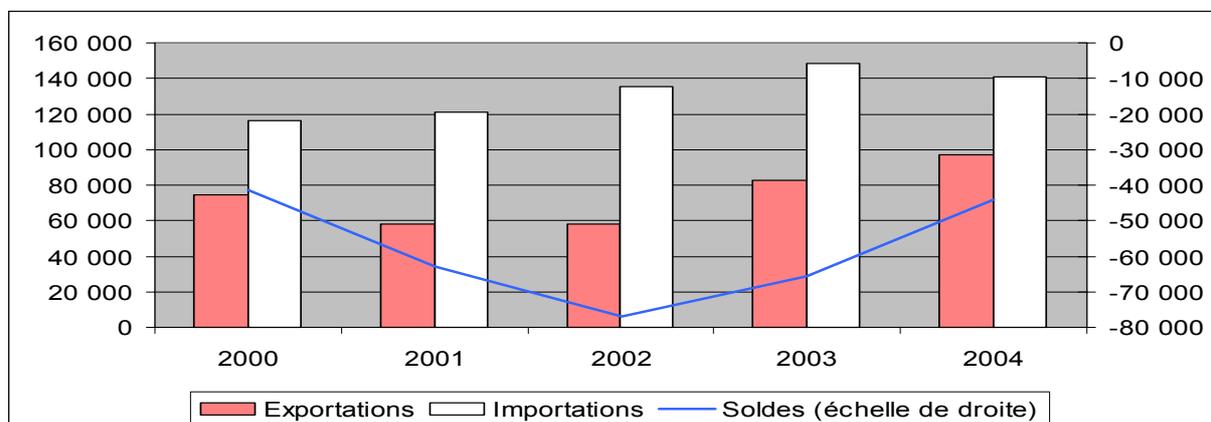
(1) chiffres révisés

La Nouvelle-Calédonie, comme la majorité des économies insulaires, est très dépendante de l'extérieur pour la fourniture de biens d'équipement ou de consommation.

Ainsi, la difficulté pour les entreprises locales d'atteindre des niveaux de production leur permettant de bénéficier d'économies d'échelle et le haut niveau de consommation induit par les revenus en provenance de l'extérieur, sont à l'origine du déséquilibre important de la balance commerciale.

Commerce extérieur de marchandises
(données douanières FAB/FAB)

En millions de F CFP



Le déficit commercial, en données douanières FAB/FAB, s'est réduit de 21 486 millions de F CFP, à - 43 999 millions de F CFP, à la suite d'une forte progression des exportations en valeur (17,1 %), notamment de minerai et de produits métallurgiques, et d'une baisse des importations (-4,9 %). Cette baisse est imputable principalement à la livraison d'un Airbus à la compagnie Air Calédonie International (un A320 pour un montant de 4,9 milliards F CFP) d'une valeur inférieure à celle de l'A330 importé en 2003 (pour un montant de 11,7 milliards de F CFP). Le taux de couverture s'est redressé de 13 points, passant de 55,8 % en 2003 à 68,8 % en 2004.

<i>en millions de F CFP</i>	Exportations		Importations		Soldes	
	2003 (1)	2004	2003	2004	2003 (1)	2004
Commerce extérieur de marchandises (FAB/FAB)	82 759	96 945	148 244	140 944	-65 485	-43 999
dont Japon (*)	17 200	21 422	4 148	4 815	13 052	16 607
dont France métropolitaine (*)	16 059	15 197	76 236	63 106	-60 177	-47 909
dont Taïwan	11 354	12 699	746	853	10 608	11 846
dont Corée du Sud (*)	6 713	11 748	1 773	2 313	4 940	9 435
dont Espagne (*)	9 597	6 023	2 287	2 836	7 310	3 187
dont Australie (*)	5 619	5 896	13 173	13 967	-7 554	-8 071
dont Chine	1 032	4 505	4 529	5 480	-3 497	-975
dont Etats-Unis (*)	1 112	2 639	5 699	4 637	-4 587	-1 998
dont Nouvelle-Zélande (*)	51	62	6 914	7 661	-6 863	-7 599
dont Singapour (*)	24	44	16 308	17 035	-16 284	-16 991

(*) Source : Douanes : les importations sont exprimées en valeur CAF

(1) Chiffres révisés

La France métropolitaine demeure le premier fournisseur de la Nouvelle-Calédonie, avec 63 106 millions de F CFP (45 % des importations) et le deuxième client, avec 15 197 millions (16 % des exportations), après le Japon.

Singapour se situe, pour la seconde fois consécutive, au deuxième rang des fournisseurs de la Nouvelle-Calédonie, avec 17 035 millions de F CFP (soit 12 %). Cette position reflète l'origine des approvisionnements en hydrocarbures liquides de la Nouvelle-Calédonie.

Le troisième fournisseur de la collectivité en 2004 est l'Australie avec 13 967 millions de F CFP (soit une part de 10 %). L'Australie est le sixième client de la Nouvelle-Calédonie, avec 5 896 millions de F CFP (6 % du total des exportations). Les exportations de la collectivité vers l'Australie sont essentiellement constituées de minerai de nickel.

Il convient de noter que les exportations calédoniennes à destination de la Corée du Sud (essentiellement composées de minerai de nickel) ont fortement progressé en 2004 (+75 %) et que le pays est ainsi devenu le quatrième client de la collectivité, en se plaçant devant l'Espagne qui a vu ses importations de ferro-nickel en provenance de la Nouvelle-Calédonie diminuer.

La Nouvelle-Calédonie fait partie des rares économies dont la balance commerciale avec le Japon est excédentaire (16 607 millions de F CFP, au lieu de 13 052 millions en 2003), grâce notamment aux exportations de minerai de nickel, qui ont fortement progressé en 2004. Le Japon, qui absorbe 22 % (21 422 millions de F CFP) des exportations de la

collectivité, est, pour la deuxième année consécutive, le premier importateur de produits calédoniens en 2004.

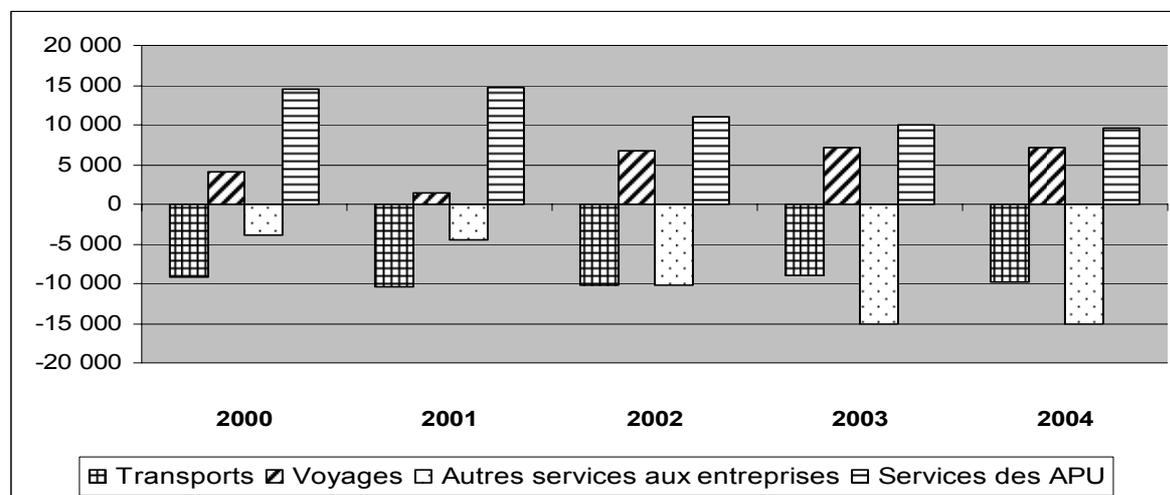
5.2 Les services

Le déficit des échanges de services entre la Nouvelle-Calédonie et l'extérieur s'est légèrement réduit, à -10 693 millions de F CFP, contre -11 599 millions en 2003. Ces échanges sont caractérisés, en 2004, par la prédominance des lignes « voyages », « services des administrations publiques », « services de construction », « transports » et « autres services aux entreprises ».

<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2003 (1)	2004	2003	2004	2003 (1)	2004
SERVICES	45 308	46 977	56 907	57 670	-11 599	-10 693
dont Transports	7 000	6 274	15 961	16 010	-8 961	-9 736
dont Voyages	20 762	23 148	13 534	16 046	7 228	7 102
dont Services de construction	2 840	2 744	3 530	1 074	-690	1 670
dont Autres services aux entreprises	3 717	4 028	18 723	19 132	-15 006	-15 104
dont Services des administrations publiques	10 041	9 630	31	80	10 010	9 550

(1) chiffres révisés

Évolution des soldes des services (millions de F CFP)



<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2003 (1)	2004	2003	2004	2003 (1)	2004
Services	45 308	46 977	56 907	57 670	-11 599	-10 693
dont France métropolitaine	29 446	31 578	29 092	30 279	354	1 299
dont Australie	3 804	4 133	13 783	15 528	-9 979	-11 395

N.B. - Les données incluent un traitement dit de "fabisation" en débit et en crédit qui consiste à rectifier les données de règlement de transport. Cela concerne le total et la France métropolitaine. Pour l'Australie, seuls les chiffres en règlements bilatéraux sont repris.

(1) chiffres révisés

Comme en 2003, la répartition géographique des échanges de services met en évidence la prédominance des relations avec la France métropolitaine (67 % des recettes et 53 % des dépenses). L'Australie demeure en 2004 le deuxième partenaire (9 % des recettes et 27 % des dépenses).

Au total, le taux de couverture (rapport des recettes sur les dépenses) des échanges de services entre la Nouvelle-Calédonie et ses partenaires économiques revient à 81,5 % en 2004, contre 79,6 % en 2003.

5.2.1 Les voyages

La rubrique « voyages » recense les dépenses des non-résidents en Nouvelle-Calédonie et celles des Calédoniens à l'extérieur de la collectivité, quel que soit le motif du déplacement : voyage touristique, d'affaires ou autres (santé, scolarité). Les transactions sont appréhendées non seulement à travers les transferts bancaires repris sous cette rubrique, mais aussi à l'aide des règlements par cartes de crédit et des achats et ventes de billets de banque.

Les *voyages* se soldent par un excédent de 7 102 millions de F CFP, en baisse de 126 millions (-1,7 %).

Après trois années de stagnation, l'organisation mondiale du Tourisme a enregistré une hausse de 10 % du nombre de touristes internationaux en 2004. Dans ce contexte pourtant favorable, la Nouvelle-Calédonie n'a accueilli que 99 515 visiteurs en 2004, nombre en diminution de 2,4 % par rapport à l'année précédente. Les recettes enregistrées à la rubrique « voyages » se sont, quant à elles, accrues de 11,5 % pour atteindre 23 148 millions de F CFP, tandis que les dépenses se sont élevées à 16 046 millions (+18,6 %).

Les montants inscrits en recettes et en dépenses de la rubrique « voyages » doivent toutefois être analysés avec prudence. En effet, les opérations réglées par carte bancaire effectuées à partir de comptes bancaires domiciliés hors de Nouvelle-Calédonie, sont comptabilisées dans cette rubrique, ainsi que les négociations de billets de banques étrangers avec les correspondants. Par ailleurs, le mode de recensement de certaines opérations réglées par carte bancaire a fait l'objet en 2003 de retraitements de la part de certains déclarants en raison de la migration de leurs systèmes informatiques, ce qui rend délicate l'analyse de leur évolution.

<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Voyages	20 762	23 148	13 534	16 046	7 228	7 102
dont France métropolitaine	11 903	12 558	6 508	6 654	5 395	5 904
dont Australie	2 272	3 090	3 418	4 988	-1 146	-1 898
dont Etats-Unis	1 027	1 154	698	758	329	396
dont Nouvelle-Zélande	106	132	610	671	-504	-539
dont Japon	2 169	2 402	1 003	1 245	1 166	1 157

5.2.2 Les services des administrations publiques

Cette rubrique recense principalement les dépenses des administrations publiques métropolitaines liées à l'activité des forces armées en Nouvelle-Calédonie, considérées comme entité non résidente¹. Son solde est excédentaire de 9 550 millions de F CFP en 2004, en diminution de 460 millions de F CFP (- 4,6 %) par rapport à 2003.

5.2.3 Les transports

Les *transports* présentent un solde structurellement déficitaire (- 9 736 millions de F CFP en 2004, contre - 8 961 millions en 2003), qui tient à la prédominance des compagnies maritimes et aériennes non résidentes, même si la compagnie aérienne locale Aircalin a vu son activité progresser en 2004.

- Les *transports maritimes*, déficitaires de 4 195 millions de F CFP, concernent essentiellement les opérations de fret, c'est-à-dire l'acheminement de marchandises vers la Nouvelle-Calédonie et les expéditions, de nickel notamment. Ce déficit s'est légèrement résorbé, de 175 millions de F CFP, par rapport à 2003.

- Le solde déficitaire des *transports aériens* s'est accentué en 2004, à -5 541 millions de F CFP, sous l'effet de la diminution des frais d'escale due au départ de la compagnie aérienne non résidente Air France (les frais d'escale sont considérés dans ce cas comme des recettes pour la Nouvelle-Calédonie).

en millions de F CFP	Crédits		Débits		Soldes	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Transports	7 000	6 274	15 961	16 010	-8 961	-9 736
dont France métropolitaine	4 105	3 273	9 330	9 466	-5 225	-6 193
dont Australie	263	306	2 568	2 619	-2 305	-2 313
dont Japon	1 389	1 567	886	506	503	1 061
dont Etats-Unis	180	14	863	856	-683	-842

N.B. –Les données vis-à-vis de la France métropolitaine, comme celles du total « Transports », issues de la balance dite en « transactions », incluent la « fabisation » des règlements de marchandises. Les données à l'égard des autres partenaires sont tirées des balances en règlements.

Pour l'ensemble de la rubrique « transports », la France métropolitaine est le principal partenaire de la Nouvelle-Calédonie, avec 52 % des flux en recettes et 59 % des flux en dépenses. Le Japon est la deuxième source de recettes de services de transports pour la collectivité (25 %), tandis que l'Australie figure au deuxième rang des prestataires de services de transports envers la Nouvelle-Calédonie (16 %).

5.2.4 Les « autres services aux entreprises »

En 2004, les *autres services aux entreprises* présentent un solde déficitaire (- 15 104 millions de F CFP, après - 15 006 millions en 2003), en raison principalement du

¹ Selon la méthodologie internationale toutefois, les dépenses budgétaires liées à l'activité des forces armées en Nouvelle-Calédonie, *mais effectuées hors de la collectivité* (par exemple la partie des traitements des militaires versés sur des comptes en métropole) ne doivent pas figurer dans la balance des paiements de la collectivité.

poste « *Services divers aux entreprises* ». Cette rubrique regroupe les frais d'études et de recherche, d'assistance technique, les frais de gestion, c'est-à-dire la participation des filiales ou succursales aux frais de gestion de leur maison mère et les services divers.

<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Autres services aux entreprises	3 717	4 028	18 723	19 132	-15 006	-15 104
dont France métropolitaine	2 132	2 358	9 343	9 571	-7 211	-7 213
dont Australie	626	694	4 265	6 867	-3 639	-6 173
dont Etats-Unis	208	142	271	227	-63	-85
dont Japon	49	38	4	28	45	10

La France métropolitaine a bénéficié en 2004 de la moitié des dépenses calédoniennes relevant des « autres services aux entreprises », devant l'Australie, qui a reçu près de 36 % des dépenses, contre 23 % en 2003.

5.2.5 Les services de construction

Les *services de construction* font apparaître en 2004 un solde excédentaire de 1 670 millions de F CFP contre un solde déficitaire de 690 millions en 2003. Les règlements de prestations de services à des sous-traitants non résidents dans le cadre des projets d'extension ou de création d'usines métallurgiques ont fortement diminué en 2004.

5.3 Les revenus

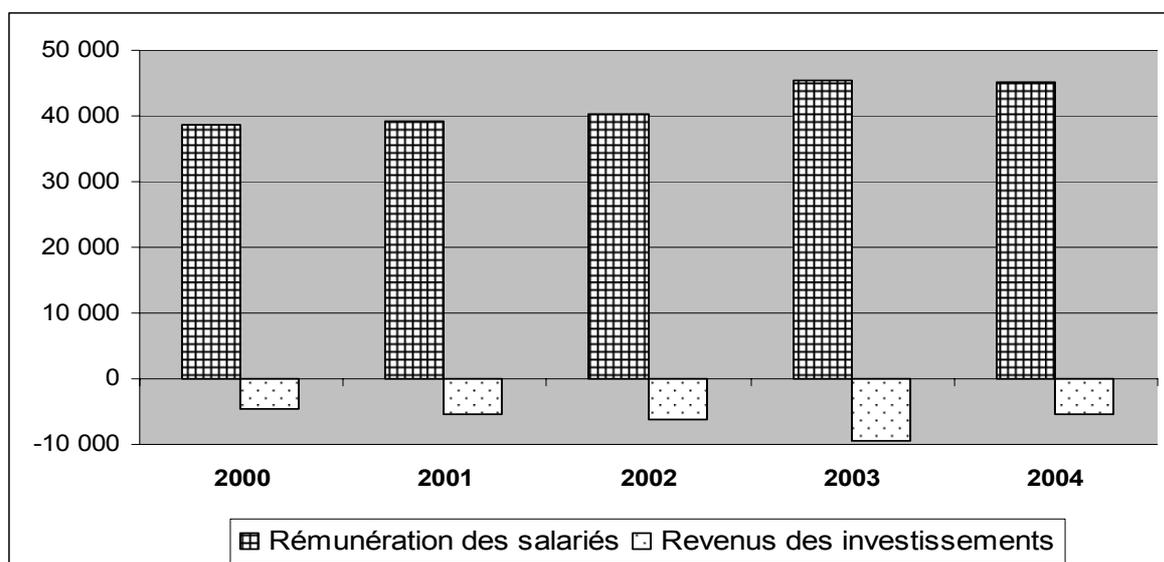
Le poste « revenus » de la balance des paiements recouvre les revenus du travail (rémunérations des salariés) et les revenus des investissements (investissements directs, investissements de portefeuille et autres investissements).

<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
REVENUS	50 564	50 844	14 803	11 176	35 761	39 668
Rémunérations des salariés	46 936	46 574	1 587	1 399	45 349	45 175
Revenus des investissements	3 628	4 270	13 216	9 777	-9 588	-5 507
- investissements directs	1	101	688	329	-687	-228
- investissements de portefeuille	1 769	2 349	3 576	4 099	-1 807	-1 750
- autres investissements	1 858	1 820	8 952	5 349	-7 094	-3 529

La rubrique « rémunérations des salariés » recense les salaires reçus de l'extérieur par des résidents calédoniens (en crédit) ou versés par des collectivités ou des entreprises résidentes à des non-résidents (en débit).

Le montant total des salaires reçus de l'extérieur par les résidents calédoniens s'élève à 46 574 millions de F CFP pour l'année 2004 (46 936 millions en 2003). Ces flux, qui représentent 18,4 % des crédits du compte de transactions courantes, proviennent quasi exclusivement de France métropolitaine. Ils concernent pour l'essentiel les rémunérations des agents des administrations publiques (44 027 millions de F CFP en 2004).

Évolution des soldes des revenus (millions de F CFP)



Les « revenus d'investissements » se soldent par un déficit de 5 507 millions de F CFP, au lieu de 9 588 millions en 2003. Le déficit des revenus des investissements directs s'est allégé de 459 millions de F CFP, à - 228 millions de F CFP, les versements de dividendes aux maisons-mères non résidentes ayant été moins importants qu'en 2003. Le solde débiteur des revenus d'investissements de portefeuille a diminué de 57 millions de F CFP, à - 1 750 millions. Enfin, le déficit des revenus des autres investissements (prêts et emprunts), qui concernent essentiellement le secteur bancaire et les collectivités locales, a fléchi, à - 3 529 millions de F CFP, revenant à son niveau de 2002.

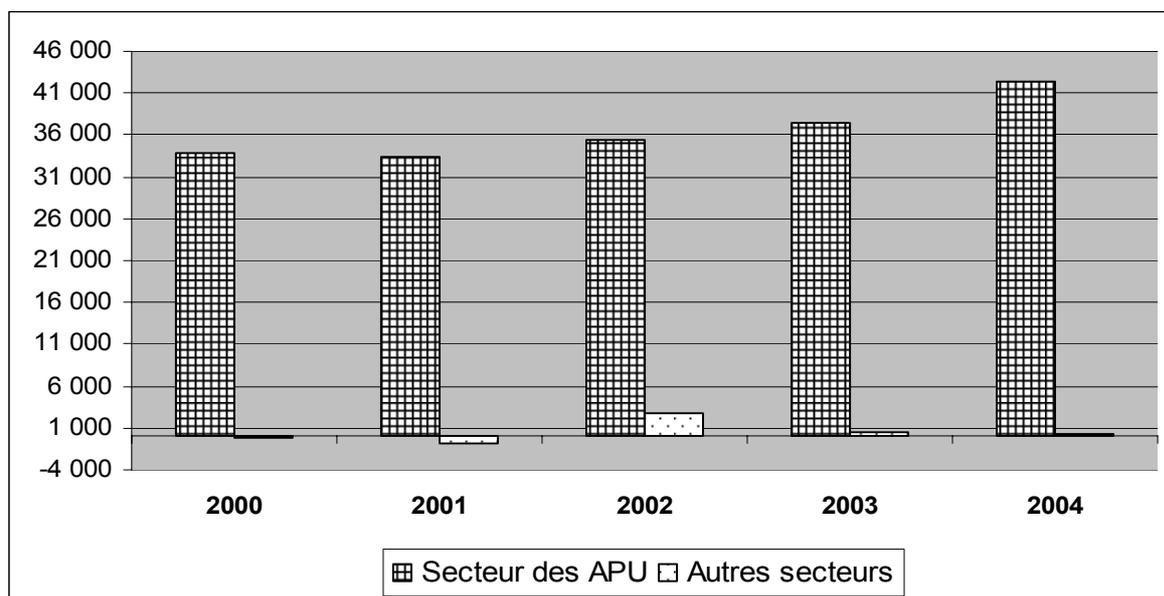
5.4 Les transferts courants

Le poste « transferts courants » recense notamment les transferts (hors salaires) des administrations publiques et des collectivités territoriales. Il inclut également les prestations sociales (retraites notamment). Les transferts courants se différencient des flux financiers par le fait qu'ils modifient le niveau du revenu disponible.

<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2003 (1)	2004	2003 (1)	2004	2003 (1)	2004
TRANSFERTS COURANTS	57 381	58 552	19 400	15 975	37 981	42 577
Secteur des administrations publiques	51 077	54 779	13 710	12 404	37 367	42 375
Autres secteurs	6 304	3 773	5 690	3 571	614	202
- envois de fonds des travailleurs	478	778	606	635	-128	143
- autres transferts	5 826	2 995	5 084	2 936	742	59

(1) chiffres révisés

Évolution des soldes des transferts courants (millions de F CFP)



En 2004, 42 577 millions de F CFP de transferts courants ont été versés, en termes nets, à la Nouvelle-Calédonie. Ces ressources proviennent essentiellement des administrations publiques métropolitaines (majoritairement l'Etat) et financent les dépenses d'équipement (investissements, travaux d'infrastructures) et de fonctionnement des administrations publiques de la collectivité. Les transferts courants recensent également les versements de prestations sociales (retraites...) par les organismes de sécurité sociale non résidents.

La ligne « envois de fonds des travailleurs » retrace, en débit, les montants transférés à l'étranger et dans le reste de la France par les travailleurs étrangers et métropolitains exerçant durablement leur activité professionnelle et résidant en Nouvelle-Calédonie et, en crédit, les envois de fonds de Calédoniens travaillant et résidant hors de Nouvelle-Calédonie. En 2004, 635 millions de F CFP ont été transférés à ce titre hors de Nouvelle-Calédonie, tandis que 778 millions de F CFP ont été « rapatriés » par des Calédoniens exerçant leur activité à l'extérieur de Nouvelle-Calédonie. Ces flux concernent principalement la France métropolitaine (746 millions de F CFP de recettes, contre 608 millions de F CFP de dépenses).

Les « autres transferts »¹ recouvrent des opérations de nature très hétérogène, notamment les indemnités d'assurance et une partie des primes. Dans cette rubrique, débits et crédits s'équilibrent quasiment en 2004.

¹ Sont également recensés à cette ligne, les dons, collectes et secours en faveur de personnes physiques ou morales. Dans les « autres transferts » des « autres secteurs » ne figurent plus en revanche, conformément aux révisions méthodologiques, les flux relatifs aux primes et aux indemnités d'assurance-vie qui sont reclassés à la rubrique « autres investissements des autres secteurs » dans le compte financier.

VI - Le compte de capital

Ce compte de la balance des paiements regroupe toutes les opérations de transferts en capital, telles que les remises de dettes des administrations publiques et des autres secteurs (essentiellement le secteur bancaire), qui ont leur contrepartie dans le compte financier.

Dans la mesure où aucune opération de ce type n'a été recensée en balance des paiements depuis 1998, seule la ligne « autres transferts des autres secteurs », qui correspond à des transferts de migrants au titre de la liquidation de leurs biens meubles ou immeubles à la suite de leur changement de résidence, est renseignée (877 millions de F CFP de recettes et 310 millions de F CFP de dépenses).

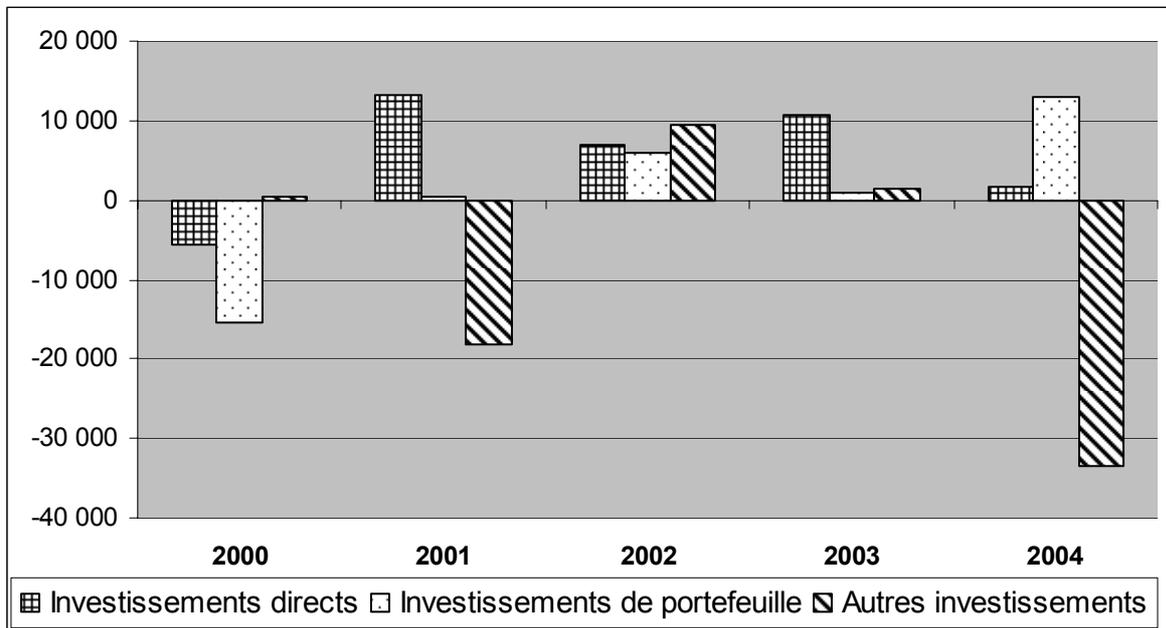
VII – Le compte financier

Le compte financier enregistre les investissements directs, les investissements de portefeuille et les autres investissements, ventilés en avoirs et en engagements, par secteur institutionnel (autorités monétaires, administrations publiques, banques et autres secteurs).

<i>en millions de F CFP</i>	Crédits		Débits		Soldes	
	2003 (1)	2004	2003 (1)	2004	2003 (1)	2004
LE COMPTE FINANCIER	389 332	439 574	376 177	458 546	13 155	-18 972
Investissements directs	20 164	37 611	9 378	36 030	10 786	1 581
- Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	1 471	1 477	2 955	2 537	-1 484	-1 060
- Extérieur en Nouvelle-Calédonie	18 693	36 134	6 423	33 493	12 270	2 641
Investissements de portefeuille	106 653	125 703	105 801	112 692	852	13 011
- Avoirs (résidents sur titres émis par des non-résidents)	105 660	124 364	103 829	110 800	1 831	13 564
- Engagements (non résidents sur des titres émis par des résidents)	993	1 339	1 972	1 892	-979	-553
Autres investissements	262 515	276 260	260 998	309 824	1 517	-33 564
- Avoirs	237 747	218 309	236 892	271 055	855	-52 746
- Engagements	24 768	57 951	24 106	38 769	662	19 182

(1) chiffres révisés

Évolution des soldes du compte financier (millions de F CFP)



7.1 Les investissements directs

7.1.1 Evolution globale

L'investissement direct désigne l'opération effectuée par un investisseur afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion ou la capacité de l'exercer. Par convention, une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie. En deçà de ce seuil, les opérations sur actions sont classées dans les investissements de portefeuille. L'acquisition (ou la vente) d'un bien immobilier est également considérée comme une opération d'investissement direct.

Les investissements directs se soldent en 2004 par des entrées de 1 581 millions de F CFP, contre 10 786 millions en 2003.

Le solde des investissements directs de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur a atteint -1 060 millions de F CFP en 2004, après -1 484 millions en 2003, les constitutions d'investissements ayant été supérieures aux liquidations.

Le solde des investissements directs extérieurs en Nouvelle-Calédonie est créditeur de 2 641 millions de F CFP, en diminution de 9 629 millions par rapport à 2003 en raison de l'évolution des « autres opérations ». En effet, le solde des « autres opérations », créditeur de 12 167 millions de F CFP en 2003, est devenu débiteur de 780 millions en 2004, du fait du remboursement de prêts à long ou court terme par des filiales calédoniennes à leurs maisons-mères non résidentes. Les investissements sous forme de capital social se sont établis à 3 421 millions de F CFP, après 103 millions en 2003. Les investissements directs extérieurs

en Nouvelle-Calédonie ont notamment recensé, comme les trois années précédentes, les flux relatifs aux opérations d'extension ou de création d'usines métallurgiques.

Investissements directs calédoniens à l'extérieur			Investissements directs de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie		
(en millions de F CFP)	2003	2004	(en millions de F CFP)	2003	2004
Solde (crédits-débits)			Solde (crédits-débits)		
France métropolitaine	-1 157	-340	France métropolitaine	-1 419	-8 912
Australie	-212	-360	Australie	3 683	2 012
Canada	-8	2	Canada	8 860	6 641
Etats-Unis	-42	0	Etats-Unis	551	450
Japon	0	0	Japon	189	43
Autres pays	-65	-362	Autres pays	406	2 407
Total	-1 484	-1 060	Total	12 270	2 641

En 2004, les investissements directs calédoniens à l'extérieur, qui ont principalement porté sur les investissements immobiliers, ont majoritairement concerné la France métropolitaine (70 % des crédits et 54 % des débits), puis l'Australie (18 % des crédits et 25 % des débits).

Les flux d'investissements directs de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie en 2004 ont concerné principalement la France métropolitaine (66 % des crédits et 98 % des débits), le Canada (18 % des crédits) et l'Australie (7 % des crédits et 1 % des débits). En termes nets et compte tenu d'un solde débiteur de 8 912 millions de F CFP envers la France métropolitaine, le Canada et l'Australie ont apporté les plus fortes contributions à la formation du solde créditeur des investissements directs extérieurs en Nouvelle-Calédonie.

7.1.2 Les investissements immobiliers

En 2004, les investissements immobiliers effectués par des résidents calédoniens à l'extérieur de la collectivité ont représenté 92,6 % du total des investissements directs de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur pour les achats et ont dépassé 90,3 % pour les ventes. En revanche, les investissements immobiliers des non-résidents en Nouvelle-Calédonie sont marginaux puisqu'ils n'ont représenté, pour les achats, qu'un peu plus de 1 % du total des investissements directs de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie et 0,2 % des ventes.

Investissements directs - Investissements immobiliers						
(en millions de Francs CFP)	2003			2004		
Investissements directs	Crédits	Débits	Soldes	Crédits	Débits	Soldes
de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	1 471	2 955	- 1 484	1 477	2 537	- 1 060
<i>dont investissements immobiliers</i>	1 272	1 286	- 14	1 333	2 348	- 1 015
de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie	18 693	6 423	12 270	36 134	33 493	2 641
<i>dont investissements immobiliers</i>	259	172	87	409	80	329

La France métropolitaine est le premier lieu d'accueil des investissements immobiliers des résidents calédoniens en 2004 (plus de la moitié des achats et les trois quarts des ventes), l'Australie se situant au deuxième rang.

De leur côté, les achats immobiliers en Nouvelle-Calédonie - largement inférieurs aux flux d'investissements immobiliers calédoniens à l'extérieur - concernent principalement la France métropolitaine (42 % des achats et 25 % des ventes), puis la Suisse (17 % des achats et 45 % des ventes) et l'Australie (14 % des achats et 24 % des ventes).

Investissements immobiliers calédoniens à l'extérieur en 2004		
(en millions de Francs CFP)	Montants	Part en %
Achats (débits)		
France métropolitaine	1 377	59
Australie	549	23
Nouvelle-Zélande	261	11
Vanuatu	36	2
Autres pays	125	5
Total	2 348	100
Ventes (crédits)		
France métropolitaine	994	75
Australie	240	18
Nouvelle-Zélande	45	3
Vanuatu	19	1
Autres pays	35	3
Total	1 333	100

Investissements immobiliers de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie en 2004		
(en millions de Francs CFP)	Montants	Part en %
Achats (crédits)		
France métropolitaine	170	42
Suisse	68	17
Australie	59	14
Hong-kong	50	12
Nouvelle-zélande	40	10
Autres pays	22	5
Total	409	100
Ventes (débits)		
Suisse	36	45
France métropolitaine	20	25
Australie	19	24
Autres pays	5	6
Total	80	100

7.2 Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille recensent les transactions sur les valeurs mobilières *stricto sensu* (actions et obligations¹), ainsi que sur les autres titres, à court et à long terme, tels que les titres de créances négociables (bons du Trésor, certificats de dépôt émis par les banques, billets de trésorerie émis par les entreprises). En 2004, les investissements de portefeuille se sont soldés par des entrées de 13 011 millions de F CFP, contre 852 millions de F CFP en 2003.

Ce poste distingue les opérations des résidents sur titres étrangers (avoirs), qui constituent l'essentiel des flux², et les opérations des non-résidents sur titres émis par des entités résidentes (engagements).

Le solde créditeur des avoirs en 2004 (13 564 millions de F CFP) signifie que les cessions, par les résidents, de titres émis par des entités non résidentes ont été supérieures aux achats. Le solde débiteur des engagements, à - 553 millions de F CFP, indique que les achats, par les non-résidents, de titres émis par des entités calédoniennes ont été inférieurs aux liquidations.

¹ Au sens large : actions, obligations, parts de SICAV, etc.

² Il s'agit presque exclusivement de titres émis par des entités métropolitaines (bons du Trésor, SICAV, FCP...).

7.3 Les autres investissements

Le poste « autres investissements », ventilé en avoirs et engagements des résidents, puis, pour chacune de ces catégories, par nature d'opération et par secteur institutionnel (autorités monétaires - c'est-à-dire l'IEOM -, administrations publiques, secteur bancaire et autres secteurs), comprend tous les flux financiers qui ne sont ni des investissements directs, ni des investissements de portefeuille, ni des avoirs de réserve.

Les mouvements figurant sur la ligne des avoirs des autorités monétaires retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la métropole qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM. Principale composante des « autres investissements », les avoirs des autorités monétaires ont fait apparaître en 2004 un flux net débiteur de 4 037 millions de F CFP, c'est-à-dire une augmentation des avoirs à l'extérieur de la Nouvelle-Calédonie. En 2003, le solde était créditeur de 46 millions de F CFP.

S'agissant des engagements des administrations publiques, un enregistrement au crédit correspond à une augmentation des emprunts à l'extérieur, par exemple auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations ; une inscription au débit signifie au contraire une diminution des emprunts. En 2004, les engagements des administrations publiques ont diminué de 4 684 millions de F CFP.

L'analyse des avoirs et engagements des banques permet d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en crédit correspond à une diminution de la trésorerie placée hors de Nouvelle-Calédonie ou à une baisse des concours bancaires accordés à la clientèle non résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts du secteur bancaire local à l'extérieur ou une progression des dépôts des non-résidents auprès du secteur bancaire local.

Les avoirs et engagements concernent pour l'essentiel des opérations interbancaires. On observe en 2004 une augmentation de 31 490 millions de F CFP des avoirs des établissements de crédit hors de Nouvelle-Calédonie, qui s'accompagne d'une augmentation de 17 914 millions de F CFP de leurs engagements hors de Nouvelle-Calédonie. En 2003, les avoirs avaient augmenté de 1 558 millions de F CFP et les engagements avaient baissé de 2 823 millions de F CFP. Selon la méthodologie utilisée en balance des paiements¹, il y a donc eu une amélioration de 13 576 millions de F CFP de la position extérieure nette des établissements de crédit en 2004, après une amélioration de 4 381 millions en 2003.

En 2004, les « autres secteurs »² - entreprises et ménages - ont augmenté de 17 219 millions de F CFP leurs avoirs vis-à-vis de l'extérieur. Leurs engagements s'étant accrus de 5 952 millions de F CFP, la position nette des « autres secteurs » s'est donc améliorée de 11 267 millions de F CFP, contre une dégradation de 5 178 millions en 2003.

¹ En balance des paiements, parmi les « autres investissements », les rubriques « avoirs » et « engagements » du secteur bancaire recensent les opérations interbancaires et les opérations avec la clientèle des établissements de crédit et de l'Office des postes et télécommunications (OPT). Dans les statistiques monétaires publiées par ailleurs par l'IEOM, les avoirs et les engagements incluent uniquement les opérations interbancaires des établissements de crédit.

² Conformément aux révisions méthodologiques, les flux relatifs aux primes et aux indemnités d'assurance-vie sont reclassés dans cette rubrique.

7.4 Les avoirs de réserve

L'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), en tant que Banque centrale de Nouvelle-Calédonie, ne détient ni stock d'or ni Droits de Tirage Spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds monétaire international (FMI). Par conséquent, il n'y a pas lieu de faire apparaître le poste « avoirs de réserve » dans la balance des paiements de Nouvelle-Calédonie.

VIII – Les erreurs et omissions nettes

Les principes d'enregistrement en balance des paiements impliquent une égalité du total des débits et du total des crédits recensés. Toutefois, la présence d'un poste d'ajustement est rendue nécessaire par le fait que les inscriptions au crédit et au débit ne sont pas effectuées simultanément à l'occasion de chaque transaction, à l'aide d'un seul document, comme l'exigerait un véritable système de comptabilité en partie double. En effet, compte tenu du périmètre concerné, c'est-à-dire tous les agents économiques résidents de la collectivité, la balance des paiements est alimentée à partir de documents comptables ou statistiques variés. Des erreurs ou des oublis de déclaration peuvent se produire, ainsi que des écarts provoqués par des décalages d'enregistrement d'une période à une autre ou par des variations de cours de change.

Le poste « erreurs et omissions nettes » de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie représente en 2004, avec un solde de - 8 555 millions de F CFP, quelque 2 % du PIB, ratio légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

BALANCE DES PAIEMENTS EN TRANSACTIONS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

(En millions de F CFP)	Crédits			Débits			Soldes		
	2002 (1)	2003 (1)	2004	2002 (1)	2003 (1)	2004	2002 (1)	2003 (1)	2004
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES.....	200 945	236 023	253 363	214 538	239 952	226 403	-13 593	-3 929	26 960
BIENS.....	58 491	82 770	96 990	135 669	148 842	141 582	-77 178	-66 072	-44 592
Marchandises générales.....	58 125	82 509	96 902	135 113	148 161	140 812	-76 988	-65 652	-43 910
<i>données douanières (FAB/FAB).....</i>	<i>58 198</i>	<i>82 759</i>	<i>96 945</i>	<i>135 229</i>	<i>148 244</i>	<i>140 944</i>	<i>-77 031</i>	<i>-65 485</i>	<i>-43 999</i>
<i>corrections.....</i>	<i>-74</i>	<i>-250</i>	<i>-43</i>	<i>-115</i>	<i>-83</i>	<i>-132</i>	<i>41</i>	<i>-167</i>	<i>89</i>
Avitaillement.....	331	247	80	275	651	739	56	-404	-659
Travail à façon et réparations.....	35	14	8	281	30	31	-246	-16	-23
SERVICES.....	44 248	45 308	46 977	52 940	56 907	57 670	-8 692	-11 599	-10 693
Transports.....	4 765	7 000	6 274	14 974	15 961	16 010	-10 209	-8 961	-9 736
<i>maritimes.....</i>	<i>1 906</i>	<i>2 225</i>	<i>2 742</i>	<i>6 447</i>	<i>6 595</i>	<i>6 937</i>	<i>-4 541</i>	<i>-4 370</i>	<i>-4 195</i>
<i>aériens.....</i>	<i>2 859</i>	<i>4 775</i>	<i>3 532</i>	<i>8 527</i>	<i>9 366</i>	<i>9 073</i>	<i>-5 668</i>	<i>-4 591</i>	<i>-5 541</i>
Voyages.....	19 762	20 762	23 148	13 126	13 534	16 046	6 636	7 228	7 102
Services de communication.....	512	564	534	401	887	843	111	-323	-309
Services de construction.....	2 981	2 840	2 744	5 481	3 530	1 074	-2 500	-690	1 670
Services d'assurances.....	96	104	179	1 809	2 324	2 470	-1 713	-2 220	-2 291
Services financiers.....	23	49	193	193	197	242	-170	-148	-49
Services d'informatique et d'information.....	183	44	12	889	613	471	-706	-569	-459
Redevances et droits de licence.....	15	12	17	280	299	254	-265	-287	-237
Autres services aux entreprises.....	4 815	3 717	4 028	15 035	18 723	19 132	-10 220	-15 006	-15 104
<i>Négoce international.....</i>	<i>754</i>	<i>606</i>	<i>805</i>	<i>618</i>	<i>1 088</i>	<i>797</i>	<i>136</i>	<i>-482</i>	<i>8</i>
<i>Autres services commerciaux.....</i>	<i>560</i>	<i>349</i>	<i>376</i>	<i>1 430</i>	<i>3 182</i>	<i>3 342</i>	<i>-870</i>	<i>-2 833</i>	<i>-2 966</i>
<i>Locations.....</i>	<i>1 011</i>	<i>1 296</i>	<i>1 040</i>	<i>839</i>	<i>648</i>	<i>634</i>	<i>172</i>	<i>648</i>	<i>406</i>
<i>Services divers aux entreprises.....</i>	<i>2 490</i>	<i>1 466</i>	<i>1 807</i>	<i>12 148</i>	<i>13 805</i>	<i>14 359</i>	<i>-9 658</i>	<i>-12 339</i>	<i>-12 552</i>
Services personnels, culturels et récréatifs.....	126	175	218	719	808	1 048	-593	-633	-830
<i>Services audiovisuels et annexes.....</i>	<i>118</i>	<i>163</i>	<i>205</i>	<i>670</i>	<i>481</i>	<i>375</i>	<i>-552</i>	<i>-318</i>	<i>-170</i>
<i>Autres services personnels.....</i>	<i>8</i>	<i>12</i>	<i>13</i>	<i>49</i>	<i>327</i>	<i>673</i>	<i>-41</i>	<i>-315</i>	<i>-660</i>
Services des administrations publiques.....	10 970	10 041	9 630	33	31	80	10 937	10 010	9 550
REVENUS.....	45 683	50 564	50 844	11 472	14 803	11 176	34 211	35 761	39 668
Rémunération des salariés.....	41 970	46 936	46 574	1 603	1 587	1 399	40 367	45 349	45 175
Revenus des investissements.....	3 713	3 628	4 270	9 869	13 216	9 777	-6 156	-9 588	-5 507
<i>investissements directs.....</i>	<i>219</i>	<i>1</i>	<i>101</i>	<i>2 517</i>	<i>688</i>	<i>329</i>	<i>-2 298</i>	<i>-687</i>	<i>-228</i>
<i>investissements de portefeuille.....</i>	<i>1 392</i>	<i>1 769</i>	<i>2 349</i>	<i>1 688</i>	<i>3 576</i>	<i>4 099</i>	<i>-296</i>	<i>-1 807</i>	<i>-1 750</i>
<i>autres.....</i>	<i>2 102</i>	<i>1 858</i>	<i>1 820</i>	<i>5 664</i>	<i>8 952</i>	<i>5 349</i>	<i>-3 562</i>	<i>-7 094</i>	<i>-3 529</i>
TRANSFERTS COURANTS.....	52 523	57 381	58 552	14 457	19 400	15 975	38 066	37 981	42 577
Secteur des administrations publiques.....	45 999	51 077	54 779	10 599	13 710	12 404	35 400	37 367	42 375
Autres secteurs.....	6 524	6 304	3 773	3 858	5 690	3 571	2 666	614	202
<i>envois de fonds des travailleurs.....</i>	<i>217</i>	<i>478</i>	<i>778</i>	<i>838</i>	<i>606</i>	<i>635</i>	<i>-621</i>	<i>-128</i>	<i>143</i>
<i>autres transferts.....</i>	<i>6 307</i>	<i>5 826</i>	<i>2 995</i>	<i>3 020</i>	<i>5 084</i>	<i>2 936</i>	<i>3 287</i>	<i>742</i>	<i>59</i>
COMPTE DE CAPITAL.....	566	706	877	850	571	310	-284	135	567
Transferts en capital.....	566	706	877	850	571	310	-284	135	567
<i>Autres transferts des autres secteurs.....</i>	<i>566</i>	<i>706</i>	<i>877</i>	<i>848</i>	<i>571</i>	<i>310</i>	<i>-282</i>	<i>135</i>	<i>567</i>
Acquisitions d'actifs non financiers.....	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) chiffres révisés

BALANCE DES PAIEMENTS EN TRANSACTIONS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

(En millions de F CFP)	Crédits			Débits			Soldes		
	2002 (1)	2003 (1)	2004	2002 (1)	2003 (1)	2004	2002 (1)	2003 (1)	2004
COMPTE FINANCIER.....	378 589	389 332	439 574	356 365	376 177	458 546	22 224	13 155	-18 972
INVESTISSEMENTS DIRECTS.....	21 831	20 164	37 611	14 802	9 378	36 030	7 029	10 786	1 581
TOM à l'extérieur.....	1 278	1 471	1 477	1 737	2 955	2 537	-459	-1 484	-1 060
<i>Capital social.....</i>	1 274	1 457	1 452	1 602	1 550	2 521	-328	-93	-1 069
<i>Autres opérations.....</i>	4	14	25	135	1 405	16	-131	-1 391	9
Extérieur à TOM.....	20 553	18 693	36 134	13 065	6 423	33 493	7 488	12 270	2 641
<i>Capital social.....</i>	5 131	300	3 591	148	197	170	4 983	103	3 421
<i>Autres opérations.....</i>	15 422	18 393	32 543	12 917	6 226	33 323	2 505	12 167	-780
INVESTISSEMENTS DE PORTEFEUILLE.....	100 244	106 653	125 703	94 390	105 801	112 692	5 854	852	13 011
Avoirs (résid. / titres émis par des non-résid.).....	98 736	105 660	124 364	91 843	103 829	110 800	6 893	1 831	13 564
<i>Emissions.....</i>	0	0	0	17 818	20 155	25 230	-17 818	-20 155	-25 230
<i>Négociations.....</i>	46 301	49 420	61 876	74 025	83 666	85 568	-27 724	-34 246	-23 692
<i>Remboursements.....</i>	52 435	56 240	62 488	0	8	2	52 435	56 232	62 486
Engagements (non-résid. / titres émis par résid.).....	1 508	993	1 339	2 547	1 972	1 892	-1 039	-979	-553
<i>Emissions.....</i>	75	2	0	0	0	0	75	2	0
<i>Négociations.....</i>	1 433	991	1 339	2 547	1 972	1 892	-1 114	-981	-553
<i>Remboursements.....</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES INVESTISSEMENTS.....	256 514	262 515	276 260	247 173	260 998	309 824	9 341	1 517	-33 564
Avoirs.....	205 173	237 747	218 309	213 374	236 892	271 055	-8 201	855	-52 746
Prêts.....	205 173	237 747	218 309	213 374	236 892	271 055	-8 201	855	-52 746
<i>Autorités monétaires.....</i>	153 480	173 019	174 092	147 888	172 973	178 129	5 592	46	-4 037
<i>Administrations publiques.....</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Secteur bancaire.....</i>	7 545	14 739	15 094	8 265	16 297	46 584	-720	-1 558	-31 490
<i>Autres secteurs.....</i>	44 148	49 989	29 123	57 221	47 622	46 342	-13 073	2 367	-17 219
Engagements.....	51 341	24 768	57 951	33 799	24 106	38 769	17 542	662	19 182
Prêts.....	51 341	24 768	57 951	33 799	24 106	38 769	17 542	662	19 182
<i>Autorités monétaires.....</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Administrations publiques.....</i>	12 615	6 278	1 581	6 021	5 604	6 265	6 594	674	-4 684
<i>Secteur bancaire.....</i>	28 082	11 758	46 123	17 966	14 581	28 209	10 116	-2 823	17 914
<i>Autres secteurs.....</i>	10 644	6 732	10 247	9 812	3 921	4 295	832	2 811	5 952
ERREURS ET OMISSIONS NETTES.....	0	0	0	8 347	9 361	8 555	-8 347	-9 361	-8 555
TOTAL GENERAL.....	580 100	626 061	693 814	580 100	626 061	693 814	0	0	0

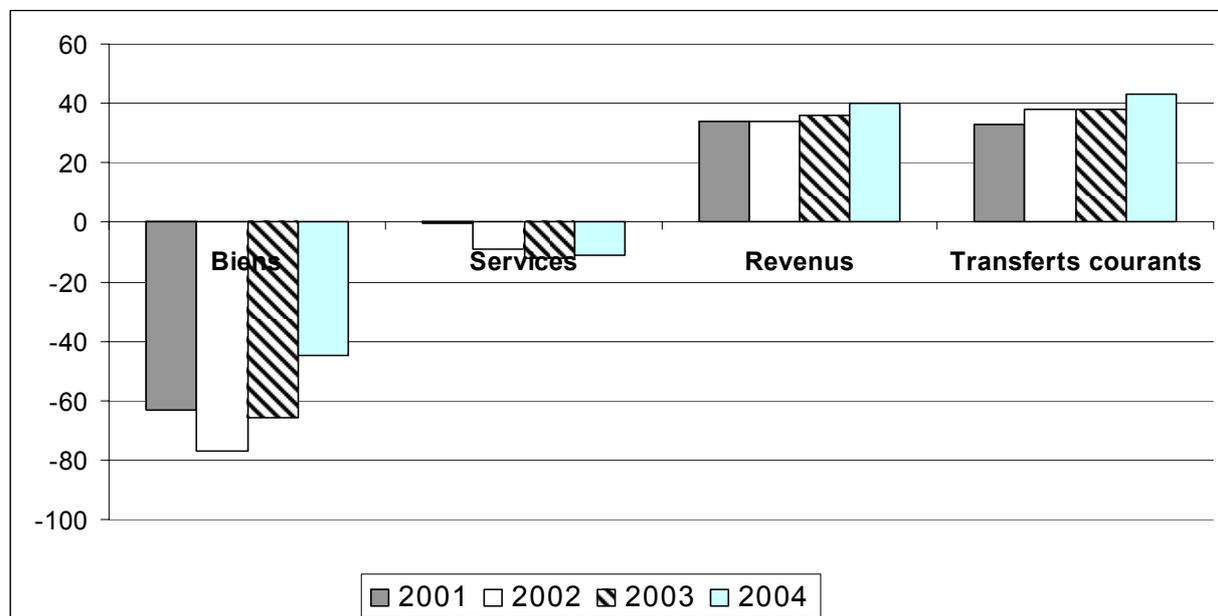
(1) chiffres révisés

en millions de F CFP	Crédits	
	2003 (1)	2004
VERSEMENTS PUBLICS	105 882	108 436
Services des administrations publiques	10 041	9 630
Rémunération des salariés du secteur public	44 764	44 027
Transferts courants - secteur des APU	51 077	54 779

(1) chiffres révisés

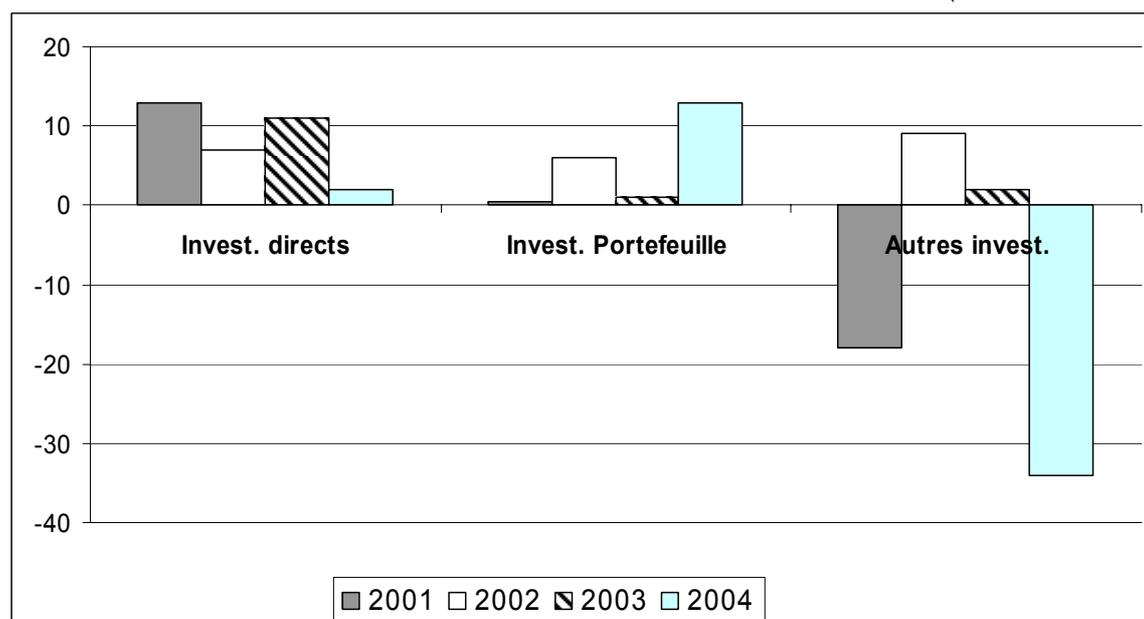
Soldes du compte de transactions courantes

(En milliards de F CFP)

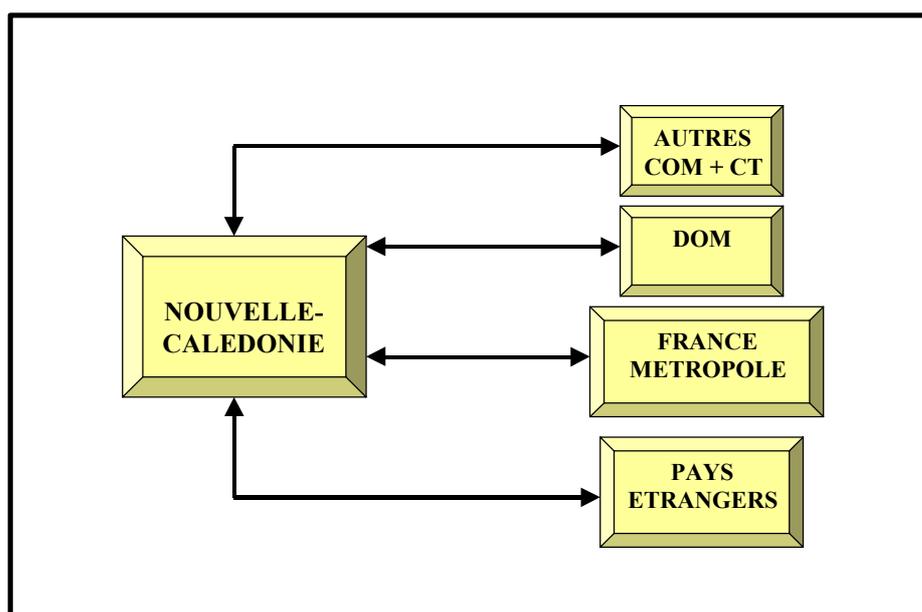


Soldes du compte financier

(En milliards de F CFP)



**PERIMETRE DE DECLARATION DE LA BALANCE
DES PAIEMENTS**



INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

Directeur de la publication : Thierry CORNAILLE

Responsable de la rédaction : Eric BAULARD

Éditeur : IEOM – Établissement public

Agence de Nouméa

19, rue de la République

B. P. 1758

98845 NOUMEA

E-mail : agence@ieom.nc

Tél. : (00.687) 27.58.22

Fax : (00.687) 27.65.53

Siège

5, rue Roland Barthes

75598 PARIS cedex 12

Site internet : www.ieom.fr

Tél. : (00.33) 1.53.44.41.41

Fax : (00.33) 1.43.47.51.34

BANQUE DE FRANCE

Directeur de la publication : Marc-Olivier STRAUSS-KAHN

Responsable de la rédaction : Jean CORDIER

Direction générale des études et des relations internationales

Direction de la balance des paiements

39, rue Croix-des-Petits-Champs

75001 PARIS

Tél. : (00.33) 1.42.92.53.80

www.banque-france.fr

Achévé d'imprimer en juin 2005

Dépôt légal : - N° ISSN 1761-7561